

PRESENTATION DU XIIème CONCOURS DES JEUNES CREATEURS

CEM *Centre d'excellence de la mode* (*)

CERTAMEN DE JÓVENES DISEÑADORES (CONCOURS DES JEUNES CREATEURS) est une manifestation périodique organisée à Saragosse depuis l'an 2000, par la Fédération des Industries Textiles et de la Confection d'Aragon, dans le but d'encourager la création en tant que pièce maîtresse du commerce et de l'industrie dans la Communauté Autonome d'Aragon.

La XIIème édition du Concours aura lieu dans le cadre du Projet Centre d'Excellence de la Mode, CEM, avec la participation de ses membres, à savoir : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pau Béarn, le GIH - Groupement de les Industries de l'Habillement de Toulouse, l'ICAM - Ecole d'ingénieurs généralistes de Toulouse et la FITCA - Federación de Industrias Textiles y de la Confección de Aragón (Fédération des Industries Textiles et de la Confection d'Aragon), représentant les 4 régions engagées dans le Projet :

Pour l'Espagne : l'Aragon et la Catalogne,

Pour la France : l'Aquitaine et Midi – Pyrénées .

LE CONCOURS de jeunes créateurs pour la mode et l'habillement est cofinancé par les fonds européens FEDER, dans le cadre du programme de Coopération Espagne/France/Andorre 2007-2013.

Le Concours est ouvert aux créateurs espagnols et français remplissant les conditions de participation ci-après :

1. Jeunes créateurs de moins de 35 ans.
2. Non ouvert aux gagnants des précédentes éditions.
3. Les demandes de participation devront être adressées à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint, accompagné des documents nécessaires, à savoir :
 - Un Curriculum Vitae, indiquant le parcours professionnel et universitaire le cas échéant.
 - Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité en vigueur sous enveloppe fermée portant sur le devant le nom de la collection, ainsi que le pseudonyme utilisé par l'auteur pour le Concours.

- L'autorisation des participants de voir utiliser ses dessins de leurs collections pour toute activité liée au Concours, conformément à la Loi Informatique et Libertés 15/1999 de Protection des Informations à caractère personnel et le Décret Royal d'application 1720/2007.
4. La date de clôture de la présentation des créations de cette session est fixée au **vendredi 15 Juin 2012, à 15 heures.**

Le Jury technique, constitué de représentants du monde de la création, de l'industrie, de la presse et des institutions, se réunira le lundi 18 juin, de 10 h à 18 h, afin de faire connaître les 6 finalistes retenus parmi tous les participants.

5. Chaque candidat présentera, sous son pseudonyme, une collection composée de six modèles.
6. Thème d'inspiration : **THEME LIBRE**
7. Chaque créateur ne pourra présenter qu'une seule collection. Il ne pourra pas s'agir ni d'un groupe ni d'un collectif.
8. Créations inédites n'ayant jamais été présentées à un autre concours.

La présentation du Dossier et les fiches techniques seront évaluées.

9. L'ordre de passage pour le défilé sera établi par **tirage au sort** parmi les finalistes et les mannequins seront sélectionnés par les organisateurs du concours. L'ordre de passage ne pourra en aucun cas être modifié.
10. Les finalistes devront présenter un Mémoire de la collection accompagné de son log vectorisé.

Les travaux consisteront à réaliser :

*.- des créations de design artistique, sous format A/4, de face et de dos, portant obligatoirement au dos le nom de la collection, ainsi que le pseudonyme du concurrent.

*.- Un dossier de fiches techniques des modèles présentés en A/4 comprenant des échantillons des matières utilisées dans chaque cas et développant les caractéristiques de la collection.

11º.- Jury : Un jury composé de personnalités liées au monde de l'industrie et de la création sera chargé de décerner le prix fixé par cette session. Il évaluera les travaux en fonction de :

la créativité, de l'innovation et de la capacité d'adaptation au marché
la faisabilité en tant que produit destiné au marché.

12º.- Sélection : Sur la base des critères ci-dessus, le Jury évaluera les travaux présentés par les 6 finalistes et désignera le gagnant du Concours.

La manifestation aura lieu aux Anciens Abattoirs, aujourd'hui Centre de l'Artisanat d'Aragon, calle Monasterio de Samos s/n –Zaragoza (España) le 28 septembre 2012, à 20 heures.

LES PRIX :

Pour le Gagnant de la XIIème Editions des Jeunes Créateurs :

Prix d'excellence de la nouvelle création :

A.- Somme de 3.000 euros*.

B.- Cours de perfectionnement de ses études à l'Ecole Guerrero de Barcelone.

C.- Stage en entreprise à travers un Cours de création de patronage et de modélisme à suivre au Centre de Formation de la FITCA.

D.- Stand au SIMM, en Février 2013, dans l'espace EGO

(*) Déduction faite de la retenue correspondante

13º.- Les créations et autres documents seront restitués aux participants, exception faite des créations primées qui seront conservées aux archives de la FITCA. l'auteur conservant la propriété des créations présentées. Tous les finalistes recevront une attestation de participation.

Remise, reprise de travaux, siège du jury, etc , l'adresse du Concours est fixée au siège social de la Fédération des Industries Textiles et de la Confection d'Aragon :

Adresse : Urbanización parque Roma bloque G, local 15 C.P 50010 Zaragoza. España -
tél. : 34 976300020 . e-mail: fitca@fitca.com . mpchinestra@fitca.com

14. Les participants respecteront la décision du jury, décision non susceptible de recours.

15.- Le prix sera nominatif et sera mis en œuvre dans l'année suivante.

Le projet CEM est un projet européen de coopération transfrontalière dans le secteur de la confection et de l'habillement. L'objectif est de créer le centre d'excellence de la mode (CEM), qui permettra de développer les différents activités des entreprises du textile des deux côtés des Pyrénées. Le projet CEM est subventionné par les fonds européens FEDER, dans le cadre du programme de Coopération entre L'Espagne, la France, et l'Andorre (Poctefa). Depuis 2007 la communauté de travail des Pyrénées (CTP), agit en qualité d'autorité de gestion, responsable d'une exécution conforme au programme opérationnel de Coopération Territoriale entre l'Espagne, la France, et l'Andorre pour la période 2007 – 2013 (Poctefa) ; le budget global de ce programme s'élève à 168 M € pour toute la zone transfrontalière Espagne/France/Andorre.

FICHE D'INSCRIPTION CONCOURS DES JEUNES CREATEURS

Je soussigné, déclare respecter les **CONDITIONS DU XIIème CONCOURS DES JEUNES CREATEURS FITCA**, et m'engage à accepter le caractère nominal du prix.

Prénoms et Nom :

Pseudonyme de l'auteur

Nom de la collection :

Adresse _____

Ville _____ **CP.** _____ **Département** _____

Téléphones : _____ **Email** _____

Ecole (s'il s'agit d'un étudiant)

Adresse de l'Ecole

Téléphone de l'Ecole

Date et signature

**Veillez compléter toutes les informations
Joindre le C.V. et la photocopie de la CNI**

ENVOYER par courrier postal (dessins et fiches techniques, bulletin d'inscription, curriculum vitae et photocopie de la pièce d'identité) à l'adresse suivante : Fédération de Industrias textiles y de la Confección de Aragón : Urbanización Parque de Roma Bloque G local num 15. – CP. 50010 . Zaragoza (España)

En accord avec la Loi « organique 15/1999 » du 13 décembre concernant la protection des données à caractère personnel, nous vous informons que les données personnelles que vous nous transmettez seront incorporées dans un fichier propriété de la Fédération des Industries textiles et de la Confection de l'Aragon dont le but est de vous permettre de bénéficier des missions d'appui de la Fédération des Industries Textiles et de la Confection de L'Aragon ainsi que la transmission d'informations et la mise en ligne de données sur la page Web fitca.com. Pour terminer, nous vous informons que vous avez un droit d'accès à vos données, en vue de toute modification, opposition, ou retrait, que vous pourrez solliciter par demande écrite et gratuite adressée à la Fédération des industries textiles et de la Confection de l'Aragon : Urbanización Parque de Roma Bloque G local num 15. CP 50010. Zaragoza (España), à l'attention du responsable du traitement des données.